

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA SESSION  
ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION**

*Dakar, le 21 décembre 2018*

---

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a tenu sa quatrième session ordinaire de l'année, le 21 décembre 2018, dans les locaux du Siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Dakar, en République du Sénégal, sous la Présidence de Monsieur Romuald WADAGNI, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Bénin, son Président en exercice.

Ont également pris part à la rencontre, Monsieur Abdallah BOUREIMA, Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Christian ADOVELANDE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Monsieur Mamadou NDIAYE, Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Au terme des échanges, les conclusions et recommandations ci-après ont été approuvées par les Ministres :

**Au titre de la BCEAO**

Examinant la situation récente et les perspectives de l'UEMOA, le Conseil des Ministres a relevé la poursuite de la dynamique favorable de la conjoncture économique, monétaire et financière au troisième trimestre 2018. En effet, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel s'est élevé à 6,7%, en glissement annuel, après 6,5% un trimestre plus tôt. Le PIB de l'Union est attendu en hausse de 6,6% en 2018, comme en 2017, en lien principalement avec le dynamisme du secteur des services ainsi que des activités commerciales et industrielles.

Le Conseil a noté une légère accélération des prix, liée au renchérissement des produits alimentaires. En outre, les ajustements à la hausse des prix des carburants, en lien avec l'augmentation des cours du baril de pétrole sur les marchés internationaux, ont pesé sur l'orientation haussière de l'inflation. En glissement annuel, le taux d'inflation est ressorti à 0,9% au troisième trimestre 2018 après 0,7% le trimestre précédent.

Les Ministres ont également relevé que l'exécution des budgets des Etats se solderait par une atténuation du déficit global, base engagements, dons compris, qui se situerait à 3,8% du PIB en 2018

*X*

après 4,3% en 2017. Quant au déficit du solde des transactions courantes, il baisserait de 0,2 point de pourcentage, en passant de 6,6% du PIB en 2017 à 6,4% en 2018. En outre, en raison de la consolidation des entrées nettes de capitaux, les échanges extérieurs des pays de l'UEMOA se solderaient par un excédent global de 909,5 milliards après 304,1 milliards en 2017.

Pour conforter les performances économiques de l'Union, dans un contexte mondial d'aggravation des tensions commerciales, les Etats devront poursuivre les mesures visant le renforcement durable des bases de la production et des moteurs de la croissance économique, la consolidation de l'espace budgétaire ainsi que le maintien d'un climat sociopolitique et sécuritaire apaisé.

Par ailleurs, les Ministres ont approuvé la nomination du représentant de la République du Sénégal au sein du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA.

#### **Au titre de la BOAD**

Le Conseil des Ministres a approuvé les perspectives financières actualisées 2018-2022 de la BOAD.

#### **Au titre de la Commission de l'UEMOA**

Le Conseil des Ministres a examiné les Programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité des Etats membres au titre de la période 2019-2023. Ces programmes indiquent que l'Union remplirait les conditions d'accès à la phase de stabilité en 2020. Le Conseil a en conséquence adopté les décisions relatives auxdits Programmes. Il a, par ailleurs, invité les Etats membres à mettre en œuvre les mesures nécessaires et efficaces pour assurer une consolidation budgétaire en 2019. Ces mesures ont principalement trait à une meilleure mobilisation des recettes, une maîtrise des dépenses courantes et une amélioration de l'efficacité de la dépense publique.

Le Conseil a adopté le Budget de l'Union au titre de l'exercice 2019 équilibré en recettes et en dépenses à un montant de cent cinquante-deux milliards quatre-vingt millions huit cent soixante-seize mille cinq cent soixante-quatre (152 080 876 564). Ce budget s'inscrit dans la poursuite des efforts de maîtrise de charges des Organes de l'Union entamés dans les budgets précédents et consacre également la consolidation des réformes engagées dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route 2017-2021, avec notamment le renforcement continu du dispositif de passage au budget-programme.

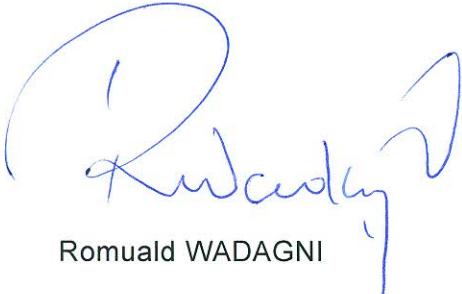
Le budget adopté au titre de l'exercice 2019 tient également compte des orientations fixées par les Instances de l'Union, notamment, la limitation de l'intervention de la Commission dans le financement des Organes consultatifs.

A cet effet, le Conseil des Ministres a adopté les Décisions portant octroi de subventions auxdits Organes.

Les Ministres, très touchés par l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour à Dakar, expriment à son Excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, au Gouvernement ainsi qu'au peuple sénégalais, leur sincère et profonde gratitude.

Fait à Dakar, le 21 décembre 2018

Le Président du Conseil des Ministres



Romuald WADAGNI